

# Règlements

## Salle de conditionnement physique

1. Toute personne fréquentant la salle de conditionnement doit avoir en sa possession **sa carte de membre ou l'autocollant de la session en cours à l'arrière de sa carte étudiante**, ainsi qu'une **carte d'identité avec photo** et doit les montrer à la personne en autorité qui lui en fait la demande, à défaut de quoi, la personne sera expulsée;
2. En tout temps, **la serviette est obligatoire**. Possibilité d'en louer une auprès de l'appariteur (C-217) au coût de 1\$. Placez celle-ci entre vous et l'appareil;
3. Par mesure de sécurité, la direction du cégep exige que vous soyez **2 en tout temps** pour vous entraîner;
4. Une affiche (**Libre / En cours**) est apposée sur la porte et vous indique à quel moment vous pouvez vous entraîner;
5. Par respect pour les autres utilisateurs, vous devez **replacer vos poids** après utilisation;
6. **Code vestimentaire :**
  - Une tenue de sport décente est obligatoire;
  - Les espadrilles sont obligatoires et les sandales sont interdites;
  - L'appariteur peut vous dépanner pour les vêtements et souliers de sport, au coût de 1\$.
7. Les **sacs de sport ou sacs à dos sont interdits**;
8. Tous les **appareils d'entraînement doivent être nettoyés** après utilisation. Des bouteilles de produit désinfectant sont disponibles dans la salle de conditionnement;
9. Toute personne ayant un comportement répréhensible ou ne respectant pas les règlements et politiques en vigueur du cégep de Granby, sera expulsée de la salle de conditionnement et/ou du cégep et devra rencontrer la direction avant d'y retourner.